



**Sainte-Anne
des-Plaines**

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE ORDINAIRE du 12 décembre 2023 à 19 h 30,
sous la présidence de Madame la mairesse Julie Boivin, à laquelle assistent
Mesdames les Conseillères Isabelle Hardy et Véronique Baril ainsi que
Messieurs les Conseillers Pierre Berthiaume, Marc-Olivier Leblanc, Sébastien Lévesque
et Keven Renière**

**Service
du greffe**

RÉSOLUTION N° 2023-12-454

***Adoption du bilan de l'année 2023 et du plan d'action de l'année 2024
Comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées***

- Attendu** que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a formé un comité de travail visant la préparation d'un plan d'action sur l'intégration des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale;
- Attendu** le bilan du comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2023 qui a été soumis au Conseil municipal pour adoption;
- Attendu** le plan d'action du comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2024 qui a été soumis au Conseil municipal pour adoption;
- Attendu** qu'il y a lieu d'adopter le bilan de l'année 2023 et le plan d'action pour l'année 2024 qui ont été soumis par le comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées;

Il est proposé par Madame la Conseillère Véronique Baril appuyé par Monsieur le Conseiller Keven Renière et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines adopte le bilan pour l'année 2023 et le plan d'action de l'année 2024 sur l'intégration des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale, tel que soumis par le comité de travail sur l'intégration des personnes handicapées;

ADOPTÉE

EXTRAIT certifié conforme

Marie-Eve Charron, greffière adjointe